Lettre d'information
« Notre santé en Ruffécois »
N°06 - Janvier 2018

Présentation des action significatives du service de Prévention et d'éducation pour la santé de la CPAM (3/3) :

Focus sur l'accompagnement du retour à domicile (PRADO)

Le service de retour à domicile des patients hospitalisés Prado a été initié par l'Assurance Maladie en 2010, pour anticiper les besoins du patient liés à son retour à domicile et fluidifier le parcours hôpital-ville.

Il s'inscrit dans les objectifs fixés par la stratégie nationale de santé. Les enjeux du service sont :

- De préserver la qualité de vie et l'autonomie des patients ;
- D'accompagner la diminution des durées de séjours à l'hôpital ;
- De renforcer la qualité de la prise en charge en ville autour du médecin traitant ;
- D'améliorer l'efficience du recours à l'hospitalisation en réservant les structures les plus lourdes aux patients qui en ont le plus besoin.

Focus sur l'accompagnement du retour à domicile (PRADO) suite

Le volet « Maternité », mis en œuvre en Charente depuis 2012 est proposé dans les trois maternités du département (Centre Hospitalier d'Angoulême, Centre Clinical et Hôpital de Cognac).

Depuis 2016, l'accent est mis sur le développement d'un accompagnement plus attentionné des mamans quittant la maternité avant 72 h de vie du nouveau-né pour un accouchement par voie basse et avant 96 h pour une césarienne. La mère et l'enfant peuvent ainsi réintégrer rapidement leur domicile et bénéficier d'un suivi par un professionnel de santé : 3 visites de sage-femme sont programmées par les conseillères d'Assurance Maladie, dont une dès le lendemain du retour.

Le volet « Chirurgie », est proposé par le Centre Clinical, le Centre Hospitalier d'Angoulême et la Clinique Saint Joseph.

Ce deuxième volet des programmes PRADO est destiné aux patients hospitalisés en chirurgie ne nécessitant pas, selon les recommandations de la HAS, de recourir à une hospitalisation en Soins de Suite et de Réadaptation. L'objectif est d'organiser, pour les patients adhérents, les premiers rendez-vous pour les soins infirmiers et les soins de masso-kinésithérapie. La conseillère PRADO peut également être amené à faire le lien avec le service social de la CARSAT sur demande de l'établissement pour le portage des repas ou le ménage et accompagner le patient sur la gestion administrative de son dossier.

La fragilité osseuse a été incluse dans ce volet, afin d'améliorer le parcours de soins des personnes souffrant d'ostéoporose.

Le programme « PRADO Pathologies Chroniques », s'adresse aux patients des services de gériatrie, cardiologie et pneumologie du Centre Hospitalier d'Angoulême et du Centre hospitalier de Cognac.

Ce volet vise à réduire les ré hospitalisations et le taux de mortalité des personnes hospitalisées pour insuffisance cardiaque, ou bronchopneumopathie chronique obstructive en proposant des séances de suivi infirmier à domicile et/ou un suivi avec un masseur kinésithérapeute. Des rendez-vous avec le médecin traitant et le cardiologue ou le pneumologue sont également organisés par la conseillère PRADO. Celle-ci peut enfin être amenée à faire le lien avec le service social de la CARSAT, sur demande de l'établissement pour le portage des repas ou le ménage.

Bilan du Moi(s) sans Tabac en Ruffécois :

• La population en situation de fragilité sociale ou de forte prévalence tabagique a prioritairement été ciblée. Des ateliers d'aide à l'arrêt ainsi que des entretiens individuels ont été proposés dans le cadre de leur parcours d'insertion aux salariés des chantiers, mais aussi à l'ensemble des volontaires en partenariat avec notamment le centre social du pays Manslois.

• Les ateliers de groupes animés par des infirmiers Asalée au centre social de Mansle pour les personnes souhaitant s'engager dans une démarche d'aide à l'arrêt, ont eu lieu à raison d'une rencontre par semaine chaque lundi du mois de novembre.

En pays du ruffécois, 9 personnes ont été accompagnées : 30 % d'entre elles ont arrêté totalement de fumer en novembre, 20 % d'entre elles étaient encore abstinentes en décembre. 78 % des personnes ayant bénéficié de l'accompagnement sont motivées à inscrire leur démarche d'arrêt sur la durée et poursuivre en 2018.

Contact : Service Prévention Santé CPAM Charente

Tél. : 05-45-94-41-55

prevention@cpam-angouleme.cnamts.fr

Présentation d'une action novatrice et expérimentale menée par l'EHPAD de St Front : « Prévention, dépistage et accès aux soins, un service de proximité à Saint front »

L'établissement COS Sainte Marthe de Saint Front récemment lauréat de l'appel à projet « EHPAD Pôle Ressource de Proximité » souhaite agir sur certains facteurs en relation avec la perte d'autonomie des personnes âgées. En effet, de nombreuses études ont mis en évidence le lien entre degré de perte d'autonomie, l'état bucco-dentaire et les déficiences sensorielles. Par ailleurs, l'état de santé des personnes âgées dépendantes et plus particulièrement celles arrivante EHPAD est très préoccupant.

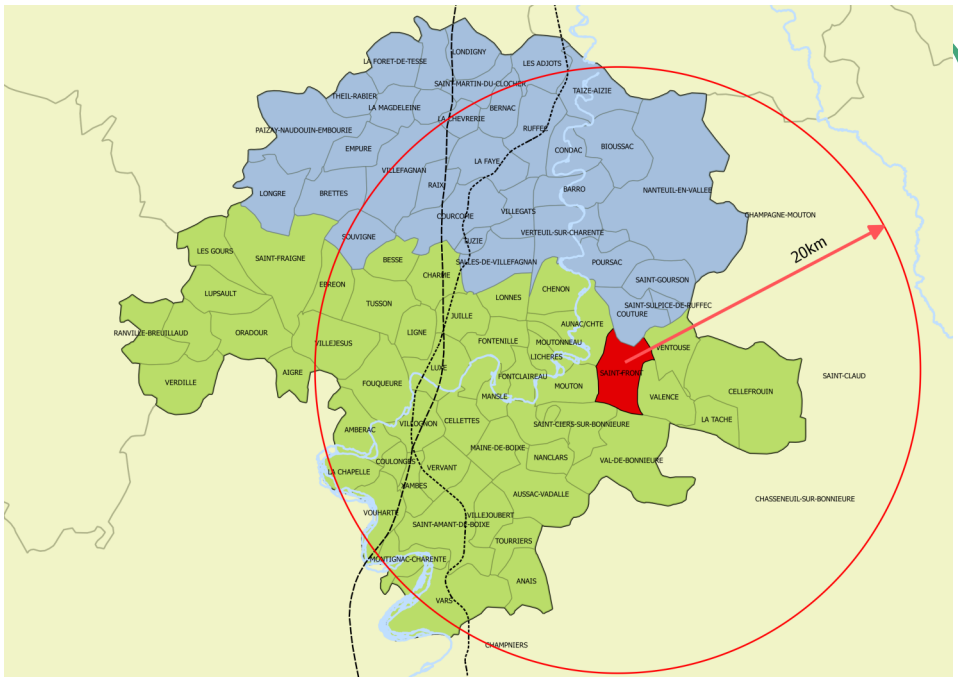

Pour ce faire, l'EHPAD lance dès Avril 2018 une expérimentation qui a pour but de réaliser des bilans visuels, auditif et bucco-dentaires pour les personnes âgées de l'EHPAD et des communes environnante afin de favoriser une bonne hygiène bucco-dentaire et prothétique, une bonne vue, et une bonne audition.

L'EHPAD organisera donc 3 journées de dépistage en 2018 pour les personnes volontaires.

Les bilans visuels seront réalisés par un optométriste,

Les bilans bucco dentaires seront réalisés par un chirurgien-dentiste,

Les bilans auditifs seront réalisés par une infirmière.

L'accès à ces dépistages sera facilité par la mise en place d'un transport à la demande par l'intermédiaire d'un minibus adapté aux personnes âgées (dans un rayon de 20 kilomètres autour de Saint Front).

Les bilans et le transport sont gratuits.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mme VEILLON, directrice du COS Ste Marthe St Front
11 rue du Pont - 16460 St Front
Tél : 05-45-39-23-44 – stfront@cos-asso.org

Vers le nouveau Contrat Local de Santé

Pourquoi ?

Suite à la loi NOTRe et à la fusion des Régions, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine va publier son **Projet Régional de Santé** en mai 2018 ; ce dernier signé pour 10 ans (2018-2027) donnera les grandes orientations de la politique régionale de santé. Il sera composé d'un Cadre d'Orientation Stratégique (COS) ainsi que deux schémas « le Schéma Régional de Santé » (SRS) et « le Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis » (PRAPS)

Le CLS est un des outils de cohésion territoriale en lien avec le PRS, il est donc indispensable de le réécrire avec la parution de ce PRS Nouvelle Aquitaine.

Calendrier de construction des CLS 2ème génération :
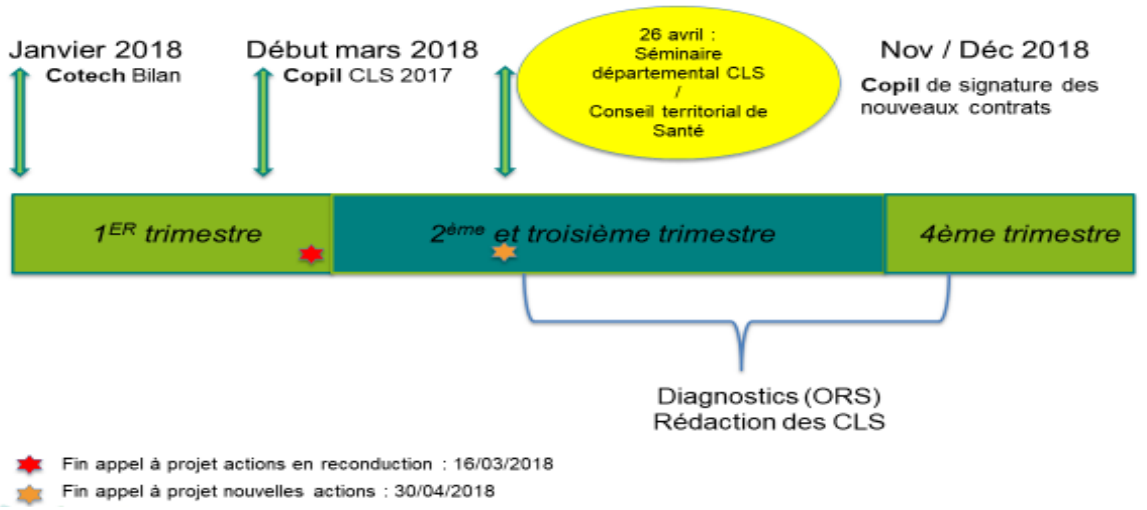
[extrait du document présenté en COTECH]